



Remise de clés après construction

Par **fourreau**, le **24/11/2009** à **17:45**

Bonjour,

le constructeur nous a remis les clés de notre maison à la date prévue nous avons signé tous les papiers des deux côtés et je lui ai donné les 5% du solde comme prévu. À la suite de cela, il s'est aperçu qu'il manquait de l'argent, nous avons fait le prêt de la somme totale pour la maison et le terrain de plus, ce n'est pas nous qui nous en occupons, c'était l'organisme du prêt qui les payait à chaque appel de fonds. Nous avons voulu savoir les détails et les sommes qu'il nous enverrait, ne sont-elles pas les mêmes que les nôtres que nous devons faire, puisque il nous réclame la somme manquante de plus, il m'a donné mon chèque de caution des 5% qu'il ne m'a pas rendu et il m'a été payé par la banque, que devons-nous faire merci